

# FORUM 2025 RÉSEAU RURAL

DE LA RÉGION PROVENCE-ALPES CÔTE D'AZUR



*Pour des ruralités vivantes  
et durables*



MANOSQUE - 27 MAI 2025  
COMPLEXE OSCO MANOSCO



Cofinancé par  
l'Union européenne



# FORUM

DU RÉSEAU RURAL  
DE LA RÉGION SUD

POUR DES RURALITÉS  
**vivantes & durables**



## sommaire

Introduction	3
Stratégie régionale ruralité 2024-2028	4
Programme	6
Paroles d'élus	7
Tables rondes	9
Synthèse des travaux	13
Lancement du programme LEADER 2023-2027	15
Les Groupes d'Action Locale LEADER 2023-2027	18
Ateliers	21
Mot de clôture	23
Ressources en ligne	24



# Introduction

## La ruralité de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur se caractérise par une diversité unique.

Ces territoires fortement attractifs, marqués par une croissance de la population, rencontrent de nombreuses problématiques en matière de mobilité, d'accès aux services publics et de proximité comme de santé, de transition numérique...

**Il n'y a pas une ruralité, mais des ruralités, représentant 76 % de notre territoire et 15 % de la population.**

UNE  
BONNE  
DYNAMIQUE  
EN RÉGION SUD!

Pour renforcer son action en faveur de la ruralité, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur a souhaité lancer une nouvelle stratégie pour **« Accompagner le développement durable des territoires ruraux »** dans un contexte de changement climatique.

Cette stratégie concertée et partenariale est une réponse pragmatique aux défis contemporains, visant à :

- ➔ Renforcer la proximité avec les territoires,
- ➔ Promouvoir une équité territoriale,
- ➔ Fédérer les acteurs locaux autour d'initiatives communes.

Cette stratégie ambitionne de faire des territoires ruraux de Provence-Alpes-Côte d'Azur des **modèles de résilience et d'innovation**, pour proposer un avenir où **la ruralité rime avec vitalité, durabilité et prospérité.**

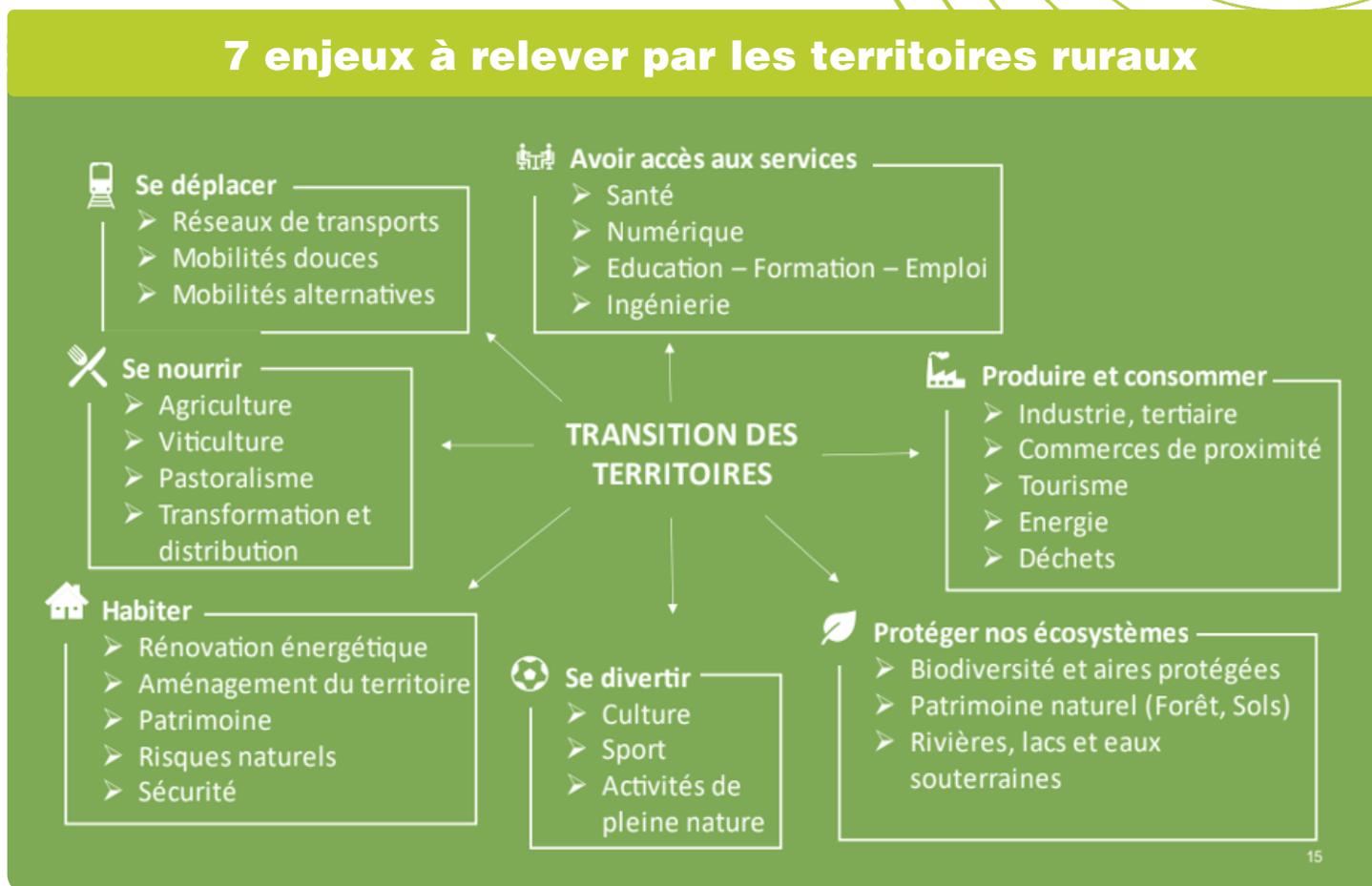
Le Forum intervient après le vote de la stratégie ruralité et dans un contexte de planification écologique (COP régionale).

# Stratégie régionale 2024-2028 en faveur de la ruralité

Les territoires ruraux sont maillés par un important réseau de territoires de projets :

- 9** parcs naturels régionaux (un 10<sup>e</sup> en cours de création dans le Massif des Maures d'ici 2028).
- 4** parcs nationaux.
- 11** GAL LEADER  
Groupes d'Action Locale
- 10** réserves naturelles nationales.
- 7** réserves naturelles régionales.
- +** de **120** sites Natura 2000, etc.

## 7 enjeux à relever par les territoires ruraux





# Une stratégie pour mieux accompagner les territoires ruraux

La ruralité est au cœur des enjeux des politiques publiques portées par l'Union européenne, la France et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

## 1. Maintenir la population et la qualité de vie

- Aménagement durable, transition énergétique, gestion des risques.
- Accès aux services renforcé : Très Haut Débit, télémédecine, internats, restauration scolaire.
- Soutien à la culture, au sport et à l'audiovisuel, notamment via les Jeux Olympiques d'hiver 2030.

## 2. Soutenir une activité économique durable

- Appui aux PME rurales, industrie locale, tourisme quatre saisons.
- Transition écologique, économie circulaire, énergies renouvelables.
- Mobilités intermodales, douces et accessibles.

## 3. Protéger les écosystèmes et favoriser l'alimentation durable

- Préservation des forêts, rivières, biodiversité (Plan Or Bleu).
- Développement de circuits courts, modernisation des exploitations.
- Pacte pour une agriculture responsable et locale.

**Un accompagnement renforcé pour des territoires ruraux plus efficaces, plus proches, plus résilients.**

En s'appuyant notamment sur :

- Une ingénierie territoriale consolidée.
- La simplification des démarches.
- L'animation d'un réseau large d'acteurs : collectivités, réseaux régionaux, associations...





# Le Forum : une journée d'échanges pour des ruralités en mouvement

## Le Forum du Réseau Rural est un rendez-vous incontournable pour écouter, échanger et co-construire.

Il permet de recueillir les attentes des acteurs de la ruralité, formuler des propositions concrètes, adapter les politiques publiques au plus près des réalités du terrain.

Dans un contexte de transitions multiples, ce forum ouvre une perspective collective pour accompagner les territoires ruraux face aux défis actuels. La stratégie régionale en faveur de la ruralité s'articule autour de plusieurs priorités :

- Mieux se nourrir.
- Se déplacer.
- Préserver les écosystèmes.
- Aménager durablement l'espace.
- Répondre aux besoins essentiels des populations.

## Programme

- Mot d'accueil par **Camille Galtier**, Maire de Manosque et Président de la Communauté d'agglomération Durance-Luberon-Verdon Agglomération.
- Ouverture du Forum par **Jean-Paul David**, conseiller régional en charge de la ruralité, Président du Réseau rural régional, Président du GAL Alpes et Azur, Maire de Guillaumes.
- Mot d'accueil de **Renaud Muselier**, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

### Paroles d'élus

« Quelles sont les attentes aujourd'hui des territoires ruraux et plus particulièrement dans votre département ? »

### Table ronde n° 1

Quels services de proximité dans les territoires ruraux ?

### Table ronde n° 2

Accompagner la transition écologique et énergétique des territoires ruraux.

### Ouverture des travaux de l'après-midi

- Présentation de la politique européenne de soutien aux territoires.
- Lancement du programme LEADER avec des représentants du GAL.

### Ateliers sur le programme LEADER

- « Mieux connaître le programme LEADER »
- « Comment aller plus loin dans la coopération LEADER ? »

# Paroles d'élus

## Propos introductifs

*L'essentiel de notre territoire, c'est la ruralité. Et les moyens sont là : 5 milliards d'euros ont été investis dans l'ensemble de nos territoires ruraux.*

**Renaud Muselier**, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

**Camille Galtier**, Maire de Manosque et Président de la Communauté d'agglomération Durance-Luberon-Verdon Agglomération.

**Jean-Paul David**, conseiller régional en charge de la ruralité, Président du Réseau rural régional, Président du GAL Alpes et Azur, Maire de Guillaumes.

*Le Réseau Rural Régional est une porte d'entrée pour celles et ceux qui recherchent des solutions concrètes. Ce forum représente un espace d'écoute, de proposition et d'ajustement des politiques publiques.*



*Le travail des ruraux, ce "tissu invisible", est ce qui fait tenir notre République. Cette journée a été un moment de réflexion, de débat, de construction et d'engagement.*



# Paroles d'élus

**Quelles sont les attentes aujourd'hui des territoires ruraux et plus particulièrement dans votre département ?**



**Cyril Piazza**, Maire de Peille et Président de la Communauté de communes des Paillons (06).

*Chaque élu attend des mesures concrètes et fortes pour lutter durablement contre les déserts médicaux dans nos territoires.*

**Christine Maximin**, Maire de Baratier et Vice-Présidente de la Communauté de communes de Serre-Ponçon (05).

*Les enjeux du foncier, de l'habitat et de l'urbanisme sont clés, et les JO 2030 peuvent devenir un véritable accélérateur de transition pour nos territoires.*

*Il est crucial de renforcer la viabilité économique de nos exploitations agricoles tout en les accompagnant face aux effets du dérèglement climatique.*

*Ce que nous voulons avant tout, c'est préserver notre identité provençale et garantir à nos habitants des services publics accessibles et de qualité.*

**Georgia Lambertin**, Présidente de la Chambre d'agriculture de Vaucluse (84).

**Jérémie Becciu**, Maire de Boulbon et Directeur du MIN de Châteaurenard (13).

*Nos territoires ne veulent pas être des réserves touristiques : ils veulent être des lieux de vie, de travail, d'innovation et d'avenir.*

*Face au changement climatique, la forêt doit être gérée activement avec un soutien ambitieux, lisible et durable pour les acteurs locaux.*

**Jean Bacci**, Sénateur du Var et Président de l'Union Régionale des Communes Forestières de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

**Eliane Barreille**, Présidente du Département des Alpes-de-Haute-Provence (04).



# Table ronde 1

## Quels services de proximité dans les territoires ruraux ?

### Intervenants

**Jean-Pierre Serrus**, Vice-Président de la Région Sud en charge des transports et de la mobilité durable.

**Jérôme Bini**, Directeur régional de SNCF Gares et Connexions.

**Mickael Dian**, Directeur de l'Espace Culturel de Chaillol (05).

**Michel Bissière**, Conseiller régional délégué à la vie artistique et culturelle Région Sud.

**Denis Fraccaro**, Directeur de Projet AMEL SUD à XpFibre.

**Jean-Charles Borghini**, Conseiller régional Région Sud, Maire de La Brillanne (04).

**Olivier Brahic**, Directeur général adjoint de l'Agence Régionale de la Santé.

**Nicolas Paget**, Maire de Courthézon (84).

### Prises de parole

**Jean-Pierre Serrus** : « Lorsque le service ferroviaire se développe, on a dans les gares l'occasion de développer des activités annexes. »

**Jérôme Bini** : « L'objectif est de collaborer avec les acteurs de la ruralité afin d'identifier et accompagner des porteurs de projets capables de redonner vie aux gares et de développer de nouveaux usages autour de ces espaces. »

**Mickael Dian** : « La culture c'est une condition d'existence. Il y a un appétit extraordinaire pour la culture chez les habitants. »

**Michel Bissière** : « La culture c'est le quotidien et tout le monde en a besoin. Il faut que cette culture soit homogène et accessible. »

**Denis Fraccaro** : « Le défi du numérique commence dès l'école primaire, en tant qu'outil pédagogique. Pour ce qui est de la formation, il n'y a pas de fracture numérique entre les zones rurales et les villes. »

**Jean-Charles Borghini** : « Pour le numérique on sait que ce qui est vrai aujourd'hui ne sera pas vrai demain, donc on se doit toujours de réfléchir et essayer d'avoir un temps d'avance. »

**Olivier Brahic** : « L'ARS et la Région travaillent main dans la main. Il y a une vraie volonté politique derrière, avec des aides concrètes à l'investissement pour développer les centres de santé. »

**Nicolas Paget** : « On ne peut pas travailler l'attractivité et le développement local sans offre de santé. »



# Table ronde 1

## Quels services de proximité dans les territoires ruraux ?



### Conclusion

Cette table ronde a mis en lumière l'importance de garantir des services publics de proximité pour maintenir l'attractivité et la qualité de vie dans les territoires ruraux.



### Mobilité

Le transport régional est un levier clé de désenclavement même si la voiture reste souvent indispensable, d'où l'enjeu de concilier équité et transition.



### Culture

Les territoires ruraux ne sont pas en marge, mais bien des lieux d'innovation culturelle. L'accès à la culture, quel que soit l'endroit où l'on vit, reste une priorité, avec des projets pensés avec et pour les habitants.



### Numérique

Le déploiement de la fibre progresse rapidement, mais il reste des efforts à fournir pour accompagner les usages, garantir l'inclusion numérique et éviter de nouvelles fractures.

### Santé

Les collectivités locales et l'État doivent agir de manière complémentaire pour lutter contre les déserts médicaux, soutenir l'installation des professionnels et financer des équipements comme les maisons de santé.



**Au croisement de ces enjeux, les territoires ruraux démontrent leur capacité à innover pour construire des services accessibles, adaptés et durables. La proximité, la coopération et la reconnaissance des spécificités locales en sont les clés.**



# Table ronde 2

## Accompagner la transition écologique et énergétique des territoires ruraux.

### Intervenants

**Joël Guiot**, co-président du GREC Sud.

**Éliane Barreille**, Présidente du Département des Alpes de Haute-Provence.

**Denise Leiboff**, Présidente de la Fédération Nationale des Communes Pastorales, Maire de Lieuche (06), élue au CESER Sud.

**Benoît Moreau**, Directeur du développement à la Société du Canal de Provence.

**Laure Verneyre**, Directrice régionale du CEREMA.



### Prises de parole

**Joël Guiot** : « Les solutions sur lesquelles on peut s'appuyer existent : investir dans les transports en commun, rétablir les pratiques d'agroécologie. »

**Laure Verneyre** : « Les collectivités peuvent avoir accès à notre support et notre expertise. »

**Denise Leiboff** : « Quand on parle de la Provence, forcément on pense au pastoralisme. Une pratique ancestrale qui fait partie intégrante de notre patrimoine régional. »

**Éliane Barreille** : « Les ruralités ne sont pas coupables, elles sont vulnérables. Ce sont même les premières à subir les effets des crises. »

**Benoît Moreau** : « La sécurisation de l'accès à l'eau passe par étendre des réseaux ou bien en moderniser certains, passer d'une ressource locale déficitaire à une ressource stockée à l'automne et en hiver. »

# Table ronde 2

Accompagner la transition écologique et énergétique des territoires ruraux.

## Conclusion

Cette table ronde a souligné l'urgence d'accompagner les territoires ruraux dans leur transition, en tenant compte de leurs vulnérabilités mais aussi de leur formidable potentiel.

Face aux effets du changement climatique, les ruralités apparaissent comme les premières exposées, mais aussi comme des espaces d'innovation, capables de proposer des solutions concrètes. Cette transition nécessite une approche intégrée, adaptée à la diversité des situations locales, et reposant sur la coopération entre acteurs.

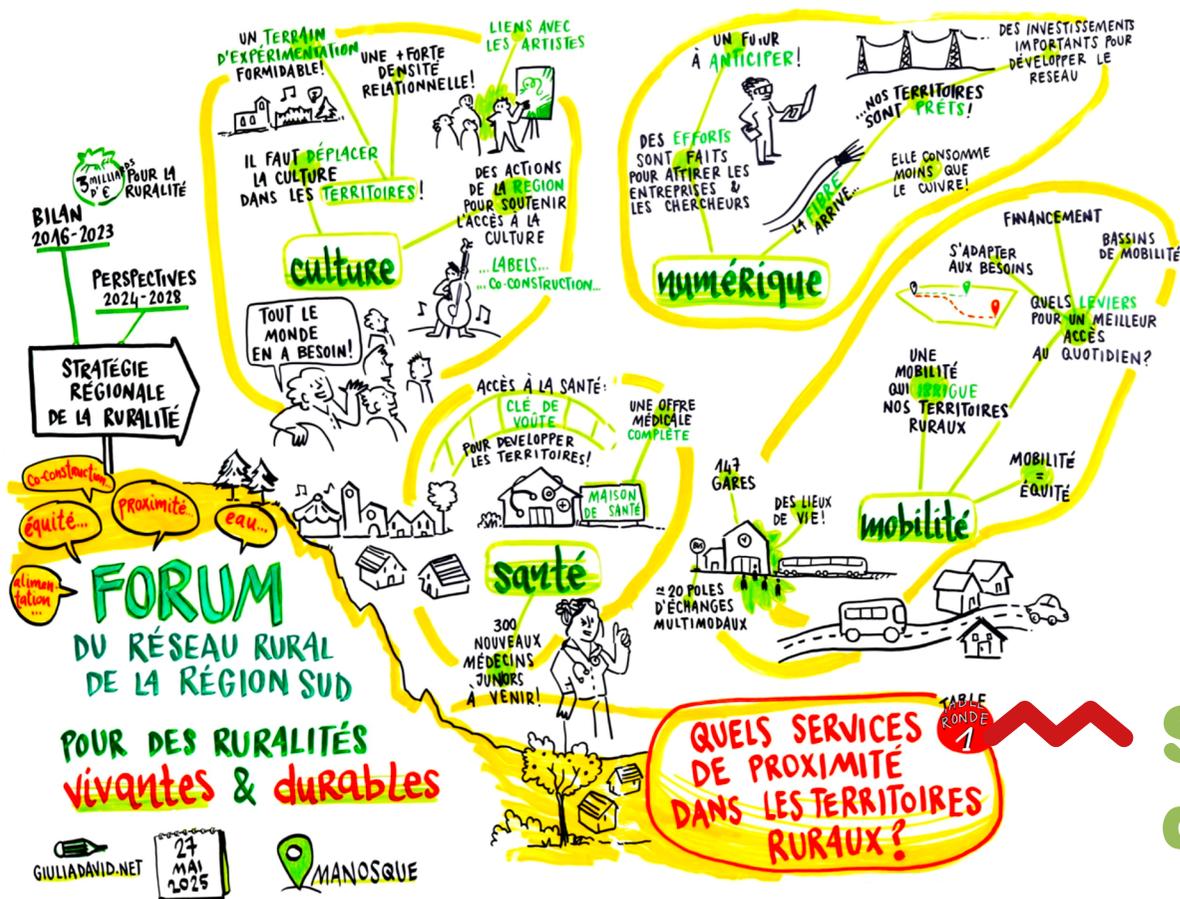
L'enjeu de la gestion de l'eau a été particulièrement mis en avant, qu'il s'agisse de moderniser les réseaux, de promouvoir la sobriété ou d'explorer la réutilisation des eaux usées. La transition passe aussi par un accompagnement technique renforcé, de la co-construction avec les territoires, et un effort collectif pour renforcer les politiques publiques de proximité.

Enfin, le pastoralisme a été évoqué comme un pilier des ruralités vivantes, porteur de lien au vivant, de transmission et de développement local.



La Région souhaite accompagner la transition écologique et énergétique des territoires ruraux en valorisant leur potentiel d'innovation et de coopération locale, tout en prenant en compte leurs vulnérabilités, notamment sur la gestion de l'eau, le pastoralisme et l'énergie.





## Synthèse des travaux de la matinée

**Jean-Paul David**, conseiller régional en charge de la ruralité, Président du Réseau rural régional, Président du GAL Alpes et Azur, Maire de Guillaumes :

« Ce forum s'inscrit dans la continuité de la Stratégie régionale 2024-2028 en faveur de la ruralité, qui traduit la volonté de la Région de mettre les politiques publiques au service des besoins des territoires ruraux. »

« La Région, pilote de la planification écologique, mobilise ses compétences, ses moyens et son exemplarité pour accompagner tous les acteurs, collectivités, entreprises et les citoyens dans cette transition. »

## Conclusion

Ce Forum rural s'inscrit dans une dynamique forte portée par la Région depuis 2016 en faveur des territoires ruraux. En croisant témoignages d'élus, regards d'experts et retours de terrain, il vise à renforcer le dialogue et la confiance entre les acteurs locaux et les institutions. Car si un sentiment d'éloignement persiste parfois, la réalité est tout autre : la Région investit massivement pour accompagner les territoires dans leurs transitions et répondre concrètement aux besoins des habitants.

La nouvelle stratégie 2024-2028 poursuit cette ambition avec une vision claire : proposer des réponses sur-mesure face aux défis contemporains – changement climatique, accès aux services, mobilité, relocalisation de l'alimentation ou encore développement économique local.

En couplant cette journée avec le lancement du programme LEADER, la Région affirme sa volonté d'agir au plus près des réalités locales, en soutenant les initiatives rurales innovantes et en apportant des moyens concrets pour construire des territoires plus résilients, solidaires et durables.

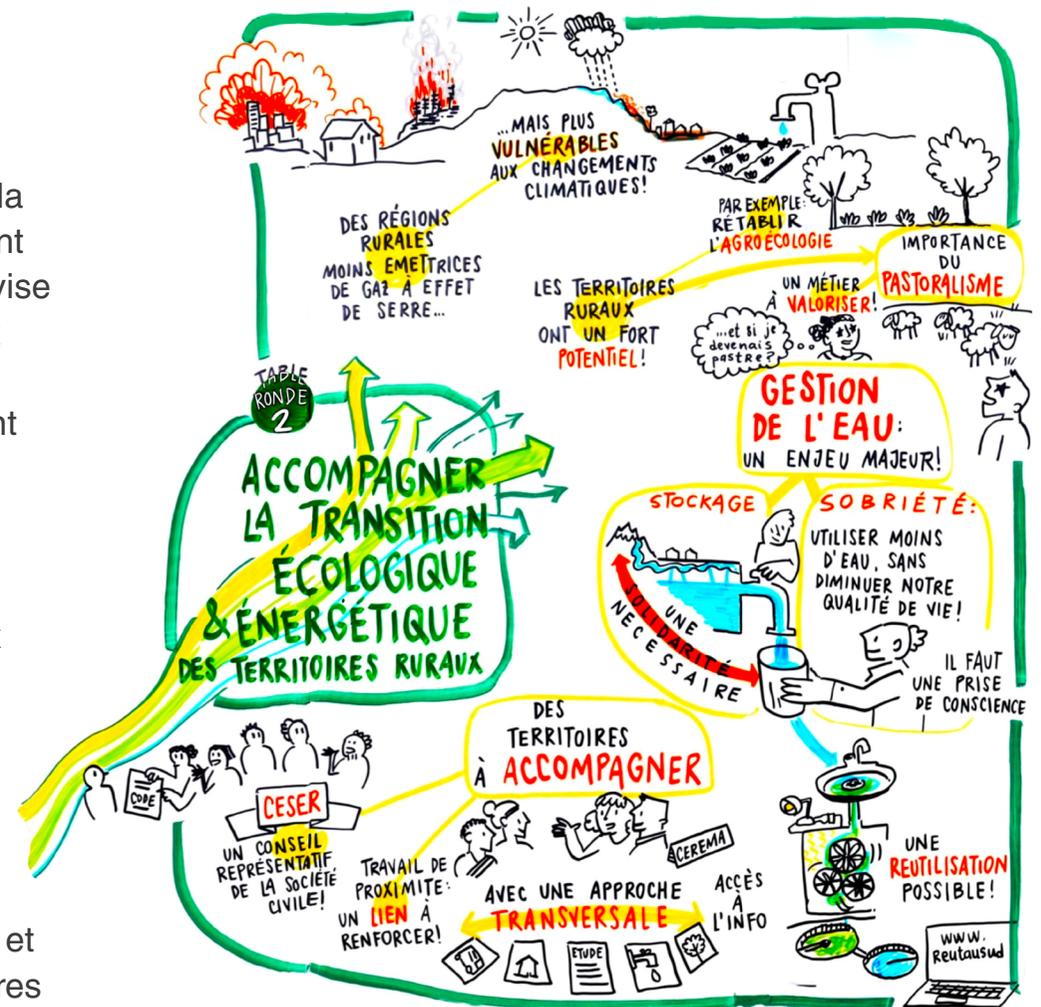


Illustration Giulia David



# Lancement du programme LEADER 2023-2027

Liaison entre Actions de Développement de l'Économie Rurale

## Qu'est-ce que le programme LEADER ?

Le programme européen LEADER est un levier majeur pour accompagner des projets structurants dans les territoires ruraux et améliorer la qualité de vie. Dans la nouvelle programmation 2023-2027, de nouveaux outils et savoir-faire sont mobilisés, grâce à l'implication des GAL (Groupes d'Action Locale), reconnus pour leur technicité et leur dynamisme au service des porteurs de projets, publics comme privés. Le partenariat public-privé est une spécificité forte du programme, tout comme l'instruction territorialisée en région Sud, qui facilite l'accès aux financements européens.



# Programme LEADER 2023-2027

**Jean-Paul David**, conseiller régional en charge de la ruralité, Président du Réseau rural régional, Président du GAL Alpes et Azur, Maire de Guillaumes, a rappelé dans son discours d'ouverture l'engagement fort de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur envers le programme LEADER.

Ce dispositif, qui finance des projets locaux issus des stratégies territoriales portées par les Groupes d'Action Locale (GAL), bénéficie d'un soutien à la fois financier et technique. La Région cofinance les postes d'animation et de gestion des GAL, ainsi que les projets assurant un accompagnement de proximité.

Pour la période 2023-2027, 17,7 M€ de FEADER sont mobilisés en faveur de 11 territoires, contribuant ainsi au développement local et à la transition écologique. LEADER encourage l'innovation territoriale à travers des initiatives concrètes. La programmation précédente a vu naître des projets tels que l'itinéraire agritouristique La Routo ou la matériauthèque du Pays du Buëch, qui illustrent la richesse et la diversité des projets soutenus.

**Irène Tolleret**, ancienne députée européenne et membre du Conseil d'administration de Leader France, a souligné l'importance capitale du programme LEADER pour les territoires ruraux, souvent vastes et peu peuplés, mais confrontés à des difficultés accrues pour monter leurs dossiers du fait de ressources limitées.

Elle a souligné que la Région Sud se distingue par son mode de gestion territorialisé, qui permet un accompagnement plus proche et plus efficace des porteurs de projets, grâce à une solide expérience politique locale et une véritable culture européenne.

Elle a également insisté sur les outils d'accompagnement simplifiés et la coopération, comme clés du succès actuel et futur du programme.

NOUVELLE  
PROGRAMMATION:  
UNE DYNAMIQUE  
À CONSOLIDER



# LEADER, moteur d'initiatives rurales innovantes et durables

## Témoignages d'élus des GAL, avec :

**Sandrine Cosserat**, GAL Provence Alpes Agglomération, et **Jean Mangion**, GAL Pays d'Arles.

## Circuit pédagogique en forêt

À Volonne, dans un village de 1 700 habitants, un projet exemplaire a vu le jour grâce au **programme Leader Durance-Provence 2014-2022** : la création d'un circuit pédagogique en forêt, à vocation éducative, touristique et patrimoniale. Ce parcours sensibilise habitants, élèves et visiteurs aux enjeux environnementaux tout en valorisant le patrimoine local.

LEADER a financé l'étude de faisabilité, une étape clé pour structurer ce projet profondément ancré dans le territoire.

## Filière forêt-bois sur le territoire du Pays d'Arles

Soutenu par **Leader en Pays d'Arles 2014-2022**, ce projet, porté par le GAL Pays d'Arles, vise à structurer une filière forêt-bois locale autour de l'utilisation de matériaux biosourcés dans la construction et la rénovation.

En reconnectant l'amont (ressources forestières) à l'aval (acteurs de la construction), il ambitionne de valoriser les essences locales comme le pin d'Alep et leurs sous-produits (bois énergie), tout en mobilisant architectes, artisans, bureaux d'études ou maîtres d'ouvrage.

Le projet a permis de mobiliser un grand nombre d'acteurs, autour de FIBOIS SUD, et d'impulser une dynamique innovante soutenue par une animation territoriale. Il agit à la fois sur les plans technique, stratégique, économique et territorial. LEADER joue ici un rôle de catalyseur, en mobilisant les acteurs et les compétences du territoire.



# Les Groupes d'Action Locale LEADER 2023-2027



# Objectifs et stratégies des GAL

## Renforcer la vitalité des zones rurales

à travers des projets axés sur :

- L'alimentation locale
- Le tourisme durable
- La préservation de l'environnement
- Les services de proximité
- La valorisation du patrimoine et des ressources locales.

**Adapter l'action aux besoins spécifiques des territoires ruraux**, souvent confrontés à un manque d'éligibilité aux autres programmes, avec un pilotage de proximité assuré par les équipes techniques des GAL pour accompagner efficacement les porteurs de projets.

### Couverture territoriale accrue :

- 73 % des territoires ruraux de la région (22 980 km<sup>2</sup>)
- Près d'un million d'habitants (988 805)
- 677 communes bénéficiaires

UN VRAI  
IMPACT SUR  
LES TERRITOIRES  
RURAUX



## Répartition des financements

Chaque GAL dispose d'un budget alloué en fonction de la taille et des enjeux de son territoire, avec un cofinancement obligatoire des projets par des fonds publics nationaux (Région, Département, EPCI).

### Priorités stratégiques pour l'allocation des fonds :

- Transition écologique.
- Lutte contre le changement climatique.
- Protection de la biodiversité.
- Renforcement de la résilience des territoires.

Il existe aussi un Bonus « **Plan Climat** » alloué par la Région aux projets contribuant à la transition écologique et énergétique.





C'EST UNE RESPONSABILITÉ COLLECTIVE

IL FAUT UNE SIMPLIFICATION CADRÉE

DES EFFORTS POUR SIMPLIFIER L'ACCÈS AUX FONDS

PARFOIS COMPLEXES!

DES FINANCEMENTS EUROPÉENS À UTILISER!

NOUVELLE PROGRAMMATION: UNE DYNAMIQUE À CONSOLIDER

IL FAUT LE MÊME TRAITEMENT POUR LES RURALITÉS ET LES VILLES!



UNE BONNE DYNAMIQUE EN RÉGION SUD!

INSTRUCTION TERRITORIALISÉE COFINANCEMENT



QUEL AVENIR POUR CE PROGRAMME? ...???

# Lancement du PROGRAMME LEADER

## GROUPES D'ACTION LOCALE

11 GAL SUR LA RÉGION!

UNE FORCE POUR ACCÉDER AUX FONDS EUROPÉENS

POUR FAIRE FACE À DES ENJEUX COMMUNS

## LE POUVOIR DE LA COOPÉRATION

ÉCHANGES...  
...VISITES...

POUR ACCOMPAGNER L'INGÉNIERIE & LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS



UN PETIT PROJET...  
LEVIER POUR ACCÉDER À D'AUTRES FINANCEMENTS

...PEUT DEVENIR UN GROS PROJET

## DES PROJETS STRUCTURANTS

UN VRAI IMPACT SUR LES TERRITOIRES RURAUX

UNE VRAIE RETOMBÉE SUR LES TERRITOIRES



# ATELIERS

## 1• Mieux connaître le programme LEADER

Une immersion conviviale et interactive au cœur d'un dispositif clé pour nos territoires ruraux !

### Objectif de l'atelier

Identifier les personnes ressources, renforcer la connaissance du programme LEADER et **favoriser les échanges** autour de ce levier essentiel pour les projets ruraux !

Un Quiz pour tous les niveaux, du plus simple au plus approfondi :

- Niveau 1 : notions de base sur LEADER.
- Niveau 2 : approfondissement des mécanismes et des acteurs.
- Niveau 3 : règles précises et étapes du montage de projets, illustrées par des exemples concrets.

### L'atelier a mis l'accent sur le partage et l'échange :

les participants ont pu poser leurs questions, donner leur avis et enrichir collectivement leurs connaissances. Pour conclure, un récapitulatif clair a permis de synthétiser les apprentissages et d'orienter vers des ressources et contacts utiles aux porteurs de projets.

Une expérience dynamique et conviviale, idéale pour tous ceux qui souhaitent maîtriser le programme LEADER et agir efficacement dans leurs territoires.



# ATELIERS

## 2• Comment aller plus loin dans la coopération LEADER ?

Dépasser les obstacles pour faire de la coopération un véritable levier d'innovation territoriale !

### Objectif de l'atelier

Montrer que la coopération est un moteur essentiel pour dynamiser les territoires, identifier collectivement les freins rencontrés, et co-construire des solutions concrètes pour les dépasser. Il s'agissait aussi de mettre en lumière les nombreuses opportunités offertes par la coopération dans le cadre du programme LEADER.

- Un Quiz interactif, pour découvrir de façon ludique l'importance de la coopération dans LEADER.
- Échanges sur les motivations personnelles à coopérer.
- Identification collective des freins à la coopération.
- Transformation des obstacles en solutions, par une réflexion commune et constructive.
- Témoignages concrets d'expériences locales et transnationales pour inspirer et illustrer.
- Valorisation des forces individuelles avec un exercice pour identifier ce que chacun peut apporter à un projet coopératif.

En conclusion, ont été rappelés l'importance de la coopération et les nombreux soutiens disponibles pour accompagner les porteurs de projets.

Une session dynamique, participative et inspirante pour renforcer l'engagement collectif autour de la coopération LEADER !



## Mot de clôture

par Jean-Paul David, conseiller régional en charge de la ruralité, Président du Réseau rural régional, Président du GAL Alpes et Azur, Maire de Guillaumes.

*Merci à l'ensemble des intervenants et participants pour la richesse des échanges et pour votre mobilisation tout au long de cette journée riche d'échanges et de retours d'expérience. La mise à l'honneur de la nouvelle programmation Leader, préparée avec le concours des équipes des GAL, illustre l'importance majeure de ce programme pour nos territoires ruraux.*

*Les ateliers et tables rondes ont montré le dynamisme des initiatives et la diversité des projets portés par les acteurs locaux, en lien avec les enjeux d'accès aux services et de transition écologique. Leader, avec sa démarche ascendante, permet aux territoires d'être pleinement acteurs de leur développement, une spécificité qu'il est essentiel de préserver dans la future politique agricole commune.*

*La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur reste pleinement mobilisée pour accompagner la montée en puissance de la programmation 2023-2027, soutenir les projets locaux et encourager les projets innovants grâce au Bonus Plan Climat.*

*Votre participation est la clé pour construire ensemble des territoires ruraux plus résilients, solidaires et durables.*



# Ressources en ligne

- ➔ Vidéo  
Mot d'ouverture de **Renaud Muselier**, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
- ➔ Le Forum du Réseau Rural
- ➔ Lancement du programme Leader 2023-2027
- ➔ Stratégie régionale 2024-2028 en faveur de la ruralité
- ➔ Vidéo  
Ruralité positive : Paroles d'élus
- ➔ Vidéo  
LEADER 2023 - 2027
- ➔ Vidéo  
Forum du Réseau Rural Régional du 27 Mai 2025 à Manosque



# LE RÉSEAU RURAL



**Christel Francart**

Animatrice du réseau rural  
cfrancart@maregionsud.fr  
04 88 73 64 46



**Christelle Caso**

Animatrice du réseau rural  
ccaso@maregionsud.fr  
04 88 10 76 57

**Hôtel de Région**

Direction Générale Aménagement  
du Territoire et Développement Durable  
Réseau Rural Régional  
27 place Jules Guesde  
13481 MARSEILLE Cedex 20